

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau



Publication gratuite du comité de quartier
De Brivazac Candau - 33 PESSAC

Janvier 2011



<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

LE MOT DU PRÉSIDENT

En fin d'année 2010, l'école Jules FERRY déplorait la destruction partielle de la cantine, causant ainsi des perturbations au fonctionnement du service de restauration. C'est avec émotion que nous avons appris cette information. Souhaitons que cet événement ne viendra pas trop compliquer le travail de toute l'équipe.

Ce début d'année 2011 est marqué par notre participation à l'opération de don du sang organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Pessac. Pourquoi ? Cette période que nous venons de passer est souvent l'occasion de déplacements dans des conditions climatiques parfois difficiles. Les accidents qui en résultent, les maladies et les opérations sont autant de demandes en produits sanguins. Quoi de plus naturel que d'exprimer notre solidarité vis-à-vis de ceux qui sont touchés par de tels événements en prenant sur notre temps pour donner un peu de sang !

Enfin, notre association, active grâce à un renouvellement constant de ses membres, souhaite réaffirmer sa volonté d'agir dans l'intérêt général et dans un esprit d'indépendance. Pour cette raison, cette année, il y aura deux assemblées générales le même jour : nous commencerons par l'Assemblée Générale Extraordinaire (de courte durée, soyez rassurés) afin de proposer une évolution des statuts associatifs, nous poursuivrons avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui prononcera les rapports habituels (rapport moral, rapport d'activités et rapport financier). Puis viendra le temps des questions de la salle à nos élus. La discussion se prolongera autour d'un verre de l'amitié.

Concernant la modification des statuts, les détails de cette proposition seront indiqués en pages intérieures. Nous souhaitons que vous soyez nombreux à prendre part au vote que ce soit sur place ou en utilisant le mandat qui accompagne ce Voisins&Voisines. Faites entendre votre voix !

Jean-Paul MESSÉ

Votre sommaire :

- Le mot du président.....p 1
- Les enfants du Quartier nous racontent le Spectacle de Noëlp 2
- Aim 'P3.....p 2
- Aménagements Avenue de Candau.....p 2
- Urbanisme : Av. Marc Desbats.....p 3
- Merci aux Parents de Jules.....p 3
- Agenda.....p 3
- Documents AG (statuts/pouvoirs).....p 3 & 4



Le conseil d'administration
du comité de quartier vous
souhaite une bonne et heureuse
année 2011!

Convocation à

L'Assemblée Générale extraordinaire

le dimanche 6 février 2011
à 9h30 précises

Ordre du Jour : Modification des statuts

Convocation à

L'Assemblée Générale Ordinaire

Dimanche 6 février, à 9h45 précises

*Ordre du Jour : Rapport Moral, Rapport d'activités,
Rapport Financier, Montant cotisation,
Election du conseil d'administration*

Maison de Quartier, Rue Henri Dunant

11H15 après l'AG, réunion publique :
rencontre avec les élus, clôturée par un apéritif!

voisins & voisines

37 avenue de Candau,
33600 PESSAC
06 71 48 76 32
cqbc33@gmail.com

Rédaction, mise en page : Yvon BOUYER,
Dominique BURTIN, Christian PUJOLLE, Guéno JULIEN,
Jean-Paul MESSÉ, Frédérique EYNAUD

Publicité : Yvon BOUYER, Valérie LUINAUD, Christian
PUJOLLE

Impression : ACSO, rue du Cdt Cousteau, Bordeaux Bastide
Tirage : 1150 ex.

LES ENFANTS DU QUARTIER NOUS RACONTENT LE SPECTACLE DE NOËL

Cette année, c'est aux plus petits que nous avons choisi de laisser la parole pour ce compte-rendu du spectacle de Noël 2010. La féerie de Noël, portée par le spectacle de la "Cie Magicolo", a-t-elle gagné la salle le Royal ce dimanche 12 décembre? ... La réponse est dans ces mots d'enfants :

Un dimanche de Décembre, juste avant Noël, nous sommes allés dans la salle le Royal. Il y avait les enfants du quartier et j'ai retrouvé mes meilleurs amis, on a joué. Le spectacle était super, mes copines n'arrêtaient pas de dire que c'était beaucoup mieux que l'année dernière. Le magicien était très rigolo et a fait monter des enfants sur scène. Il a fait apparaître une colombe, un poisson et un lapin blanc en nous racontant une jolie histoire. Le père Noël est arrivé et a fait plaisir à de nombreux petits enfants. On a goûté, le chocolat était très bon, le sapin magnifique!
Lucile.



Opération Aim'P3, 3 journées d'action pour une ville propre. Trois orientations sont proposées : protection, prévention, propreté. Toutes les personnes intéressées par cette action menée par la ville de Pessac peuvent consulter le site <http://www.mairie-pessac.fr/> ou téléphoner au 05 57 02 20 20 en demandant le service Propreté.

Goûters pour les petits et vin chaud pour les plus grands, ont clos cet après-midi, petit avant goût des fêtes et lumières de Noël...

Le Fournil Pessacais
Philippe FAVIER
Robert STRUBE
Artisan Boulanger
Boulangerie Pâtisserie
52 avenue de Gradignan 33600 Pessac
tél : 05 56 45 15 60

BOSCH Service
GARAGE GASSIOT
Entretien et Réparations
toutes marques
17 av du Rond-Point 33600 PESSAC
Tél/Fax : 05 56 46 11 71
www.garagegassiot.fr

Guy Hoquet L'IMMOBILIER
Pour votre projet immobilier prenez la Guy Hoquet Attitude !
21, rue André Pujol 33600 PESSAC
Votre **agence** et une **équipe** à votre **service**
Tél : 05 56 15 33 00
Fax : 05 56 46 28 18
Email : pessac@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

AVENUE DE CANDAU : toujours en attente d'un aboutissement dans les négociations entre les riverains non encore alignés et la CUB.

La mairie de Pessac, suite à nos différents courriers, et soucieuse de la poursuite du projet de réhabilitation de l'avenue de Candau dans sa dernière partie, a initié une réunion entre les riverains, le représentant de la CUB en charge de ce dossier et le comité de quartier. En préambule la mairie a fait savoir combien elle souhaitait voir aboutir ce projet qui assurerait une plus grande sécurité à tous les usagers de l'avenue de Candau. Le comité de quartier appuie le souhait de la mairie.

La CUB a rappelé que le projet ne peut aboutir que si la totalité des riverains accepte l'alignement prévu. Cette condition est nécessaire pour respecter les nouvelles normes d'urbanisme qui définissent les largeurs des trottoirs et de la chaussée.

Malheureusement cette réunion n'a pas permis de finaliser l'acquisition par la CUB des parcelles concernées. Cependant le dialogue a permis de réamorcer la procédure depuis trop longtemps au point mort.

A la suite de cette réunion, la CUB a finalisé et envoyé à chaque riverain concerné un courrier de proposition de prix de rachat de leur parcelle (proposition de prix au m² donnée par France Domaine, de la trésorerie de la Gironde).

Ce projet, initié en 2003, suspendu en 2005, n'a que trop attendu et cette reprise du dialogue doit conduire maintenant aux ultimes négociations.

URBANISME : AV. MARC DESBATS

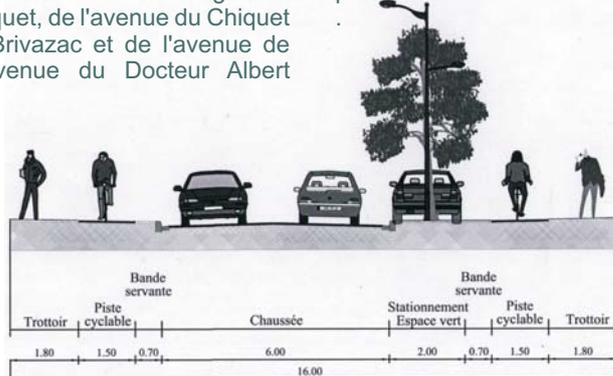
Non, ne vous affolez pas ! Il n'est pas encore question de travaux et d'aménagements de cet axe important que nous qualifions d'entrée de ville.

La circulation y est dense et parfois trop rapide aux dires des riverains. Cependant, dans l'optique de préparer et d'orienter les réflexions sur de futurs aménagements, en concertation avec le comité de quartier de Chiquet-Fontaudin et les services de la mairie, nous avons défini des emprises de voirie. L'emprise se mesure de limite de propriété à limite de propriété de part et d'autre de la chaussée. À chaque type d'emprise correspond un profil-type.

L'avenue Marc DESBATS a été scindée en trois parties : de l'avenue de Gradignan à l'avenue du Chiquet, de l'avenue du Chiquet à l'avenue de Brivazac et de l'avenue de Brivazac à l'avenue du Docteur Albert Schweitzer.

Dans la première et la seconde partie, les emprises sont fixées à 16 mètres (localement à 15 m dans la première partie). Le troisième secteur voit son emprise fixée à 18 mètres, permettant d'accroître les capacités de stationnement aux abords des écoles (et d'une future maison de quartier?). La définition de ces emprises vient renseigner le PLU sur les espaces réservés à la voirie.

Un profil de 16m permet de disposer de deux files de circulation sur chaussée, une piste cyclable bilatérale, une file de stationnement et un trottoir de chaque côté. Si l'emprise passe à 18m, une seconde file de stationnement vient compléter le profil-type pour 16 m.



Salon de coiffure
Hommes Femmes Enfants

Jenny f'hair

22 avenue du Rond-Point
33600 PESSAC

Mardi-Mercredi-Vendredi
9h-19h
Jeudi
9h-12h30 17h-19h
Samedi
9h-17h

Avec ou sans RDV
Tél: 05.56.45.79.18

BASSI PAYSAGE

bassipaysage@wanadoo.fr

CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DE JARDINS
ARROSAGE INTÉGRÉ
TERRASSES BOIS

TEL 06-75-01-23-18 7 RUE MARC SANGNIER
FAX 05-56-45-07-83 33600 PESSAC

AGENDA D'HIVER

28 et 29 janvier : Braderie annuelle de Pessac-centre

Samedi 29 janvier : Bal de Pessac : à vos chapeaux !

Du lundi 31 janvier au vendredi 4 février : Bric à Brac par l'Association Familiale de Pessac – Salle Bellegrave –

MERCI AUX PARENTS DE JULES

Acteurs de la vie scolaire du quartier, les Parents de Jules ont mis un terme définitif au fonctionnement de l'association. Le départ de son président et l'absence de successeur ont conduit à sa dissolution. Si l'on peut regretter l'arrêt d'une association, et plus encore une association de proximité, nous voulons rendre hommage à toutes les personnes qui ont pris part à cette aventure depuis sa création. Qu'ils soient remerciés au nom de tous pour le travail accompli !

La dissolution de l'association impose aux responsables de procéder à la cession des actifs à une autre association. Le Président Bruno Monaury et son conseil d'administration ont émis le souhait de faire don au comité de quartier de 550.€ pour la réalisation d'animations en direction des enfants. Cette somme a contribué à financer le spectacle de Noël et le goûter qui a suivi. Je voudrais encore remercier Les Parents de Jules pour ce témoignage de confiance.

Entreprise LAGOUARDE
MUTISERVICES

PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE-ZINGUERIE

DOUBLAGE ISOLATION
CARRELAGE - PEINTURE

Tous travaux d'entretien
20 rue des chênes 33600 PESSAC
23 av Général Lederc 33680 LACANAU
lagouarde-jacques@orange.fr

05 56 45 79 02
06 15 33 86 63

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau

Assemblée Générale Extraordinaire
du dimanche 06 février 2011

Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné (e) _____

mandate et donne pouvoir à

Mme, M., Melle _____

demeurant _____

nommé (e) ci-dessus pour me représenter et prendre part
en mon nom à toutes les décisions et votes de cette
Assemblée Générale Extraordinaire .

Fait à Pessac, le _____

signature, (précédée de "Bon pour Pouvoir")

RÉVISER NOS STATUTS ?

Sur proposition du Bureau, en date du 16 décembre 2010, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la proposition de modification des statuts de comité de quartier Brivazac-Candau. Cette procédure, peu utilisée par notre association, trouve sa justification dans une nécessaire adaptation aux évolutions de notre environnement. Notre rôle est de préserver les conditions de fonctionnement et d'assurer la pérennité de l'association. De notre point de vue, notre action doit s'exercer en toute transparence et en toute indépendance. La transparence est la garantie que chacun peut avoir connaissance du fonctionnement du comité de quartier, l'indépendance nous assure d'actions à visée collective à l'abri de pressions extérieures. En d'autres termes, il nous paraît absolument indispensable de ne pas se trouver en situation de juge et partie. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de statuer sur la modification de l'article 6.

Ancienne version :

Article 6 Membres de l'association

L'association est composée de membres actifs, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs.

*Membres actifs. Peuvent devenir membres actifs les habitants du quartier Brivazac-Candau tel que défini à l'article 2, ayant versé une cotisation annuelle d'un montant précisé au règlement intérieur.

Seuls les membres actifs

- Jouissent d'un droit de vote en assemblée générale.
- Sont éligibles.
- Peuvent recevoir mandat de l'association.

*Membres d'honneur. Le Maire de Pessac est admis de droit.

D'autres membres d'honneur peuvent être admis au comité après approbation du CA

*Membres bienfaiteurs. Toute personne, association, organisme ou entreprise favorisant l'action du comité de quartier peut se voir admis au rang de membre bienfaiteur par décision du CA.

Version modifiée :

Article 6 Membres de l'association

L'association est composée de membres actifs, de membres d'honneur et de membres bienfaiteurs.

*Membres actifs. Peuvent devenir membres actifs les habitants du quartier Brivazac-Candau tel que défini à l'article 2, ayant versé une cotisation annuelle d'un montant précisé au règlement intérieur.

Seuls les membres actifs

- Jouissent d'un droit de vote en assemblée générale.
- Sont éligibles au conseil d'administration **hormis les membres ayant un mandat municipal.**
- Peuvent recevoir mandat de l'association.

*Membres d'honneur. Le Maire de Pessac est admis de droit.

D'autres membres d'honneur peuvent être admis au comité après approbation du CA

*Membres bienfaiteurs. Toute personne, association, organisme ou entreprise favorisant l'action du comité de quartier peut se voir admis au rang de membre bienfaiteur par décision du CA.

L'adoption de cette modification fera l'objet d'un vote qui déterminera la modification ou le maintien des statuts actuels. Dans le cas d'un vote validant la modification, la prise d'effet démarre à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit. Nos statuts modifiés seraient alors transmis en préfecture, accompagnés de la déclaration du nouveau bureau pour l'exercice 2011.



Assemblée Générale Ordinaire
du dimanche 06 février 2011

Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale Ordinaire

Je soussigné (e) _____
mandate et donne pouvoir à
Mme, M., Melle _____
demeurant _____
nommé (e) ci-dessus pour me représenter et prendre part
en mon nom à toutes les décisions et votes de cette
Assemblée Générale Ordinaire .

Fait à Pessac, le _____

signature, (précédée de "Bon pour Pouvoir")

ROQUES & LECŒUR

Une gamme à partir
du **BGE 71**



BGE 81 Souffleur **Electrique**

voir conditions en magasin

91 av. Jean Jaurès - Pessac

05 56 45 38 31

L'agence immobilière
la moins chère de Gironde
est dans votre quartier

Dominique ANDRIEUX
52bis avenue Phénix Haut Brion
33600 PESSAC

05 56 460 920
06 85 53 38 28